

Communistes

www.PCF.fr

Municipales à Vitry (94)

(p. 7)

**Démission de Sébastien Lecornu :
Nous appelons à un gouvernement
de gauche pour répondre aux
exigences populaires !**

(p. 3)



Vidéo

« Mais qui dirige la France aujourd'hui ? Ce sont les agences de notation ?

La dette ne nous fait pas peur, le meilleur moyen de la rembourser c'est de créer des richesses, des emplois avec des salariés correctement payés. »

Fabien Roussel sur Franceinfo.

Bougeotte

Ça s'agite chez les cossus. La seule perspective d'une ou deux taxes pouvant les égratigner les met dans tous leurs états. Ils font la queue, paraît-il, chez les gestionnaires de fortune (un métier en expansion) pour savoir sous quels cieux fuir. Aux meilleures conditions. Dubaï ? Chypre ? Il paraît que l'Italie a la cote. Et puis il reste la Suisse, toujours pépère, ou le Luxembourg, terre d'asile ! En les voyant s'inquiéter pour trois francs six sous, on s' imagine la bougeotte qui va les saisir le jour où on leur demandera vraiment de cotiser au redressement du pays. ☺

Gérard Streiff

SOUSCRIPTION (cliquez)

Je verse : €

« Donnez au PCF
les moyens d'intervenir »

Chèque à l'ordre de « ANF PCF : 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19

Pour faire connaître vos initiatives, faites-le savoir par mail à Léna Mons < Imons@pcf.fr >

BRUNI AND SARKOW



10 octobre, à partir de 19h30 : Soirée de solidarité avec la Palestine avec collecte de dons pour la campagne "un million d'oliviers pour la Paix", spectacle de danses et de musique traditionnelle, ventes de produits artisanaux, exposition de photos et prises de parole de Mohamed El-Khawaja, secrétaire à l'ambassade de Palestine, Ziad Medoukh, professeur francophone et poète à Gaza, Pierre Barbancey, grand reporter à l'Humanité, Khaled Benboutrif, médecin urgentiste à Gaza et Sonia Fayman, représentante de l'Union juive pour la paix. Espace André Maigné, 18 bis rue du 14 Juillet, Le Kremlin-Bicêtre (94)

12 octobre, à partir de 10 h : La fédération de Haute-Marne, en lien avec l'Union départementale CGT52, a décidé de rendre hommage à notre camarade et ministre Amboise Croizat et au Conseil national de la Résistance. Cette journée débutera par l'inauguration d'une exposition retraçant l'histoire de cette conquête sociale majeure qui sera suivie, sur place, d'un verre de l'amitié puis d'un repas fraternel à l'Auberge du Viaduc (av. Foch, Chaumont, repas à 25/10 €). Des prises de parole, dont celle de la sénatrice Silvana Silvani, ainsi qu'un récital de Justine Jérémie sont prévus. Salle CE SNCF, Chaumont (52)

25 Octobre 2025 : Le PCF Villeurbanne organise sa fête de section le CCVA (Centre Culturel et de la Vie Associative) avec un débat sur le thème "Communisme municipal : Quelle place à gauche" avec la participation de Philippe Rio (Maire de Grigny - 91), Amandine Demore (Maire d'Echirolles - 38) et Léna Arthaud (Conseillère métropolitaine, cheffe de file des communistes de Villeurbanne pour les élections municipale et métropolitaine).

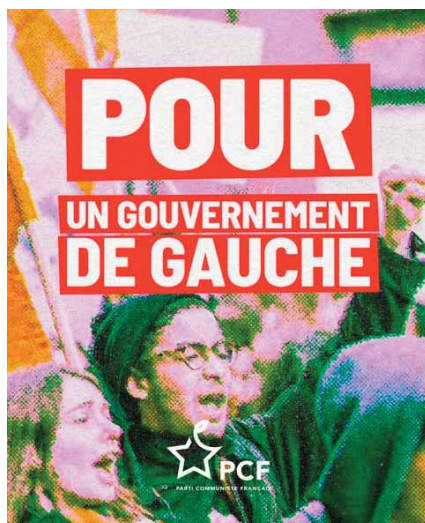
29 novembre, à partir de 9 h : Assemblée générale de l'Amicale des Vétérans des Yvelines : débat sur « La Palestine et le Moyen-Orient », avec Leila Moussavian-Huppe, membre de la commission internationale du PCF. Salle 1901, Trappes (78)

Démission de Sébastien Lecornu : Nous appelons à un gouvernement de gauche pour répondre aux exigences populaires !

La France affronte une crise de régime, précipitée par le refus du pouvoir d'entendre l'exigence exprimée par les Françaises et les Français d'un changement profond de cap politique. Les principaux responsables de cette situation sont le Président de la République, sa coalition présidentielle et les actionnaires des grandes multinationales qui agissent de concert depuis huit ans au service exclusif du capital. Depuis début septembre des millions de travailleurs et travailleuses se mobilisent pour les salaires, les retraites, l'emploi, l'industrie, les services publics. Il faut les entendre !

C'est pourquoi la priorité est d'appeler le Président de la République à nommer enfin un Premier Ministre et un gouvernement de gauche qui mettront le plus rapidement possible à l'ordre du jour du Parlement des mesures d'urgences :

- 100 euros de plus immédiatement pour les salarié-es et les retraité-es.
- L'abrogation de la réforme des retraites et une meilleure sécurité sociale.



- La taxation des hauts revenus et des revenus du capital, des critères sociaux et environnementaux sur les 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises

- Un fonds d'avances de 100 milliards d'euros pour l'investissement, l'emploi et la formation dans l'industrie et les services publics.

Le Rassemblement national, absent des mobilisations sociales et en opposition à ces mesures de justice, n'est en rien une alternative et approfondirait la crise en aggravant les fractures du pays par son projet

xénophobe et raciste.

Au regard de la forte mobilisation des forces du capital pour que rien ne change, l'heure est à la mobilisation la plus large des citoyennes et citoyens, des travailleurs et travailleuses, des forces vives du pays pour le progrès et la paix, forces de gauche, forces syndicales et associatives.

Le PCF échangera dans les jours qui viennent avec les forces de gauche sur ces objectifs.✳

Fabien Roussel,

secrétaire national du PCF



Projet de loi de Finances 2026 : le spectre de la récession !

Jean-Marc DURAND

membre du conseil national - PCF

Les lendemains du 14 juillet, journée de fête nationale pour commémorer la Révolution française de 1789, ont cette année un goût amer pour des millions de Françaises et de Français, après le catalogue de mesures, toutes plus réactionnaires les unes que les autres, débité par François Bayrou le 15 juillet.[...]

continuer la lecture sur :

www.economie-et-politique.org/

Mouvement social

Troisième journée de mobilisation le 2 octobre dernier. La pression du mouvement social sur l'exécutif se poursuit. Plusieurs articles de presse en soulignent l'importance. « Des manifestants qui refusent de renoncer », titre le journal *Le Monde*. « Les responsables syndicaux se projettent dans le temps parlementaire qui va prochainement s'ouvrir autour du budget », note *Libération*. « La journée de mobilisation du 2 octobre a rassemblé manifestants et salariés autour de revendications sociales, tout en provoquant des répercussions variables sur le quotidien, de l'école aux transports », note *France Info*, de manière un peu tarabiscotée. *Le Figaro* remarque uniquement que la mobilisation, qui a tout de même touché toute la France, est en baisse sur la précédente journée d'action. *France 24* a comptabilisé 240 rassemblements. Naïm Sakhi dans *l'Humanité*, le jour même de la dernière mobilisation, tire un premier bilan : « Les mobilisations ont pesé dans la chute de Bayrou et ont eu raison de la proposition de suppression des deux jours fériés. L'avenir de la réforme de l'assurance-chômage

est en suspens. Lors du débat budgétaire, la question de la justice sociale, des retraites et des services publics collera à l'agenda gouvernemental, sous l'impulsion de la mobilisation sociale. De quoi entrevoir de nouvelles victoires ? » Enfin, dans une tribune libre, publiée dans le même quotidien, le 3 octobre, J.C. Branchereau (CGT banques), insiste sur le poids tenu par l'Intersyndicale : « Le syndicalisme est dans son rôle. Avec ses propositions en positif, il renoue avec la tradition de peser sur la transformation de la société. Tout en restant dans la bataille au quotidien pour les salaires, les

conditions de travail, il peut contribuer à ouvrir une perspective nouvelle. » Il énumère les (et se félicite des) revendications communes de l'intersyndicale et juge que « cet ensemble de points dessine ce que doit être une alternative aux politiques dites de l'offre, aux politiques d'austérité néolibérales subies depuis des années. » ✪

G.S.

Fête de l'Humanité Sologne



Ce dimanche 5 octobre, s'est tenue la 10^e édition de la fête de l'Humanité Sologne à Villefranche-sur-Cher.

Après l'intervention du secrétaire fédéral du PCF, Emmanuel Léonard, qui a mis en avant les incertitudes tant internationales que nationales, la matinée se poursuit avec un débat autour des 80 ans de la Sécurité sociale auquel participent Pierre Outterryck, historien, Nicolas Sansu, député du Cher, et Didier Thévenot, ancien dirigeant de Mutuale et président de la Mutuelle Générale de Prévoyance. L'occasion d'approfondir la question du financement, des apports importants pour la protection sociale, des attaques que subit la Sécurité sociale et des perspectives d'avenir.

La journée se poursuit ensuite avec un programme culturel. ✪



La « Sécu » dans la Constitution

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale propose d'inscrire la Sécurité sociale dans la Constitution. Extraits de l'exposé des motifs de la proposition de loi présenté par Yannick Monnet et l'ensemble des parlementaires GDR.

Dans ce contexte, graver les grands principes de la Sécurité sociale dans le marbre de notre Loi fondamentale constitue plus que jamais une nécessité.

Conformément à l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la Constitution a vocation à assurer la « garantie des droits ».

Concernant le « droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence » de l'alinéa 11 du Préambule de 1946 ([10]), le Conseil constitutionnel est

allé jusqu'à y consacrer des « exigences constitutionnelles » qui « impliquent la mise en œuvre d'une politique de solidarité nationale ». En effet, c'est par ces dispositions, listant les principaux risques susceptibles d'advenir au cours de la vie, que le constituant a institué cette réalité juridique qu'est notre système de sécurité sociale.

Cependant, le Conseil d'État a considéré que ce principe de 1946 « ne s'impose à l'autorité administrative, en l'absence de précision suffisante, que dans les conditions et les limites définies » par la loi ou les conventions internationales incorporées au droit français ([11]). Quant à lui, le Conseil constitutionnel ménage au législateur un très large pouvoir d'appréciation dans la mise en œuvre de cette exigence sauf



à la « priver de garanties légales » ([12]). À ce titre, il ne s'est pas opposé à l'institution de mécanismes de retraite par capitalisation, pouvant à terme se substituer à ceux par répartition et donc aux prestations des régimes obligatoires de base et complémentaires, sous prétexte que ces nouveaux mécanismes ne font que s'y ajouter ([13]).

Le principe de 1946, appartenant au bloc de constitutionnalité, n'appar

raît donc pas pleinement garanti. Il souffre d'une protection incomplète qui nécessite d'être renforcée.

Dès lors, introduire un nouvel article après l'article 1er de la Constitution pour y inscrire notre modèle de Sécurité sociale lui conférerait une assise constitutionnelle et une protection juridique à la hauteur des attaques dont elle fait l'objet.

Enfin, à l'heure où nous célébrons les quatre-vingts ans de la Sécurité sociale, en sanctuariser les principes politiques dans notre Constitution relèverait d'un geste historique et rassembleur, en rendant à l'ensemble de nos concitoyens cette institution qui leur appartient et qui, précisément, la définit comme une conquête sociale : « Le plan de Sécurité sociale est une réforme d'une trop grande ampleur, d'une trop grande

importance pour la population de notre pays pour que quiconque puisse en réclamer la paternité exclusive. [...] Cette Sécurité sociale, née de la terrible épreuve que nous venons de traverser, appartient et doit appartenir à tous les Français et à toutes les Françaises sans considération politique, philosophique ou religieuse. C'est la terrible crise que notre pays subit depuis plusieurs générations qui lui impose ce plan national et cohérent de sécurité » ([14]).

Proposition de loi constitutionnelle

Article unique

Après l'article 1er de la Constitution, il est inséré un article 1-1 ainsi rédigé :

« Art. 1-1. – La Sécurité sociale est une institution fondamentale de la République. Elle assure à chaque membre de la société la protection contre les risques et les aléas de l'existence, et concourt en particulier à la mise en œuvre des principes énoncés au dixième et onzième alinéas du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.

« La Sécurité sociale est fondée sur les principes d'universalité de la solidarité nationale et du service public. Chacun y a droit selon ses besoins et y contribue selon ses moyens. Sa gestion relève des représentants des intéressés et de l'État. Son financement est assuré principalement par les cotisations assises sur les revenus d'activité et de remplacement. » ★

Une femme sur huit sera concernée par le cancer du sein

Entre 1990 et 2018, le nombre annuel de nouveaux cas de cancer du sein chez la femme a presque doublé. Le cancer du sein est celui qui cause le plus grand nombre de décès chez la femme. Dépisté tôt, le taux de survie est de 87 %.

La désertification médicale et le démantèlement du service public de la santé sont des freins dangereux à la recherche, la prévention et la prise en soin des patientes. Les inégalités territoriales s'ajoutent à des inégalités sociales. Le coût porté par les patientes est lourd. Les frais non remboursés dans le cadre d'une hospitalisation, les frais de transports, les soins supports (baumes, per-ruques, soutiens-gorges spécifiques, etc.), les séances post-opératoires de kiné font s'envoler la facture et sont inaccessibles aux femmes les plus précaires.

14 % des femmes renoncent à une reconstruction mammaire pour des raisons financières. Pour cette opération, les dépassements d'honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste sont courants.

Les soins supports et post-opératoires ne sont pas des soins « socio-esthétiques ». Au contraire, ces soins relèvent de la première nécessité.

C'est le sens de la loi du 5 février 2024 visant à améliorer la prise en charge des soins et dispositifs spécifiques au traitement du cancer du sein par l'assurance maladie. Une avancée majeure proposée et portée par les communistes, à l'unanimité au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Pourtant, le décret d'application n'a toujours pas été publié ! En plein mois de prévention Octobre Rose, comment le comprendre ? Les communistes et leurs parlementaires ont interpellé le gouverne-



ment et sont ainsi pleinement engagés pour aller au bout de cette promesse pour une meilleure prise en compte de la santé des femmes et en perspective du progrès de la santé publique en France. Chaque conquête pour les droits des femmes est un progrès pour la société tout entière. Nous dénonçons également le scandale des

dépassements d'honoraires. Ce phénomène touche particulièrement les femmes, les personnes âgées et les malades chroniques. A Paris, 82 % des gynécologues sont en secteur 2, avec des consultations pouvant atteindre 120 euros ou plus. Dans certains territoires, aucun rendez-vous n'est possible avant plusieurs mois ou à des dizaines de kilomètres. Nous réclamons une égalité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire et une Sécurité sociale intégrale, qui couvre 100 % des soins nécessaires. ✨

Shirley Wirden
membre du CEN

https://www.pcf.fr/petition_securite_sociale



Cliquez pour accéder à la Revue

Un objectif d'émancipation du citoyen

À Vitry-sur-Seine la gestion municipale communiste a sédimenté les services public depuis cent ans. Décennie après décennie, la culture ouvrière issue des usines et des conquêtes sociales s'est attachée à répondre aux besoins des Vitriots. Avec des politiques innovantes dans tous les domaines de la vie quotidienne, la vie y est bien différente qu'ailleurs.

Les fournitures scolaires gratuites pour tous les élèves, toute l'année, un centre de santé municipal, un cinéma, une galerie, deux musées, des écoles municipales artistiques, une piscine municipale, une patinoire... Toutes ces politiques à des prix adaptés aux moins fortunés construisent un environnement solidaire et partagé. Mais tout cela répond avant tout à un projet politique précis appuyé sur l'indispensable rôle de redistribution des richesses.

De nos 4 centres de vacances jusqu'à nos 4 résidences pour seniors, tout obéit à un objectif d'émancipation du citoyen. Grâce au coefficient familial, tout le monde paie en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins, car la condition matérielle ne doit pas limiter la liberté ni les droits élémentaires.

Le logement social, première politique sociale de notre commune, permet aux habitants de gagner entre 300 et 1 000 € de pouvoir d'achat chaque mois. Avec 45 % du parc immobilier vitriot géré par un bailleur social, nous amplifions nos efforts contre la pire crise sociale de notre territoire. Ainsi, 700 nouveaux logements sociaux ont été inaugurés depuis 2020, c'est autant de familles sorties de situations dramatiques. En créant un Forum Logement au sein de notre Hôtel de Ville,



nous avons décidé de transformer la colère individuelle en lutte collective. À partir des revendications s'y étant exprimées, nous avons instauré le permis de louer contre les marchands de sommeil, réévalué notre charte promoteurs pour contrôler les prix de ventes des logements neufs, travaillé sur les échanges et l'encadrement des loyers.

La dimension militante de notre municipalité issue de notre identité communiste construit notre rapport à la population. Ainsi, nous restons en phase avec les émotions de nos habitants. Pour la Palestine, avec le Festival du cinéma cubain, avec notre conférence internationale pour la paix ou dans notre acharnement à défendre le droit international, nous menons la bataille idéologique pour l'avènement d'un monde plus juste et solidaire.

Dans chaque lutte, aux côtés des syndicats, des amicales de locataires et du monde associatif, l'action des élus démontre quotidiennement notre idéal humaniste et républicain. En refusant le consumérisme lancinant, en luttant pour le vivre-ensemble, nous résistons à la division de notre peuple orchestrée par les gouvernants. Élus et militants communistes nous marchons main dans la main pour préserver nos conquises sociales, arracher de nouvelles victoires et faire vivre l'espoir d'une alternative concrète et crédible.

Grâce aux cent ans de politiques de nos aïeux, notre commune dispose d'outils palpables pour démontrer la véracité du modèle communiste. Fiers de cet héritage, nous continuons à innover pour la paix, pour la justice, la démocratie populaire et l'émancipation. Nous espérons ainsi participer des cent prochaines années de communisme municipal pour l'avènement d'un communisme national fort de ces expériences. ✪

Pierre Bell-Lloch

maire de Vitry-sur-Seine
membre du Conseil national



<https://boutique.pcf.fr/produit/brochure-siege-pcf/>

En finir avec l'injustice sociale du permis de conduire

Lundi dernier, les auto-écoles étaient en grève. Une grève rare, massive, qui a mis en lumière un problème profond : le service public de l'examen du permis est à l'abandon. Trop peu d'inspecteurs, des délais qui explosent, et des plateformes privées qui s'engouffrent dans la brèche en faisant payer toujours plus.

Mais au fond, cette grève pose une question plus large : à qui le permis est-il accessible aujourd'hui ? En dehors des grandes villes, ne pas avoir le permis, c'est être coincé. Pas de transports en commun, pas de



train, pas de métro. Sans voiture, impossible de bosser, d'étudier, de sortir, de voir ses proches. Le permis est devenu une condition pour exister. Et pourtant, il coûte de plus en plus cher. 2 000 €, 2 500 €, parfois plus. C'est un frein pour des centaines de milliers de jeunes, en particulier dans les quartiers populaires, les zones rurales, les périphéries. On parle souvent d'égalité des chances, mais l'inégalité commence là : au moment d'apprendre à conduire.

Face à ça, que propose le gouvernement ? Des

aides ponctuelles, des chèques distribués aux jeunes pour aller dans des auto-écoles privées. De l'argent public versé à des entreprises à but lucratif, sans aucune garantie d'égalité ou de qualité.

Nous disons autre chose : il faut un service public de l'apprentissage de la conduite. Des auto-écoles publiques, implantées partout, avec des moniteurs formés, des examens accessibles, et la gratuité garantie pour tous les jeunes. Ce n'est pas une utopie. C'est une réponse concrète à un besoin vital.

Parce que la liberté de se déplacer ne peut pas dépendre de ton lieu de naissance ou du revenu de tes parents.

Le MJCF portera cette exigence. Pour une jeunesse libre de ses choix, libre de ses déplacements. Le permis gratuit, c'est pas un privilège : c'est un droit. ✖

Assan Lakehouli

secrétaire général du MJCF



Soutenons l'Avant-Garde
journal des jeunes communistes

dons à envoyer à Avant-Garde
2 place du Colonel Fabien 75019
chèque à l'ordre de l'association Paul Langevin

PCF SOUSCRIPTION (cliquez)

Cette contribution est essentielle au fonctionnement du PCF et à son intervention dans le débat politique traversé par une large et profonde colère sociale. C'est un enjeu démocratique majeur à l'heure où tout est mis en œuvre pour réduire le débat politique au face à face Macron-Le Pen.

Je verse : € Ma remise d'impôt sera de 66% de ce montant

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Chèque à l'ordre de « ANF PCF »
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19

Le « plan Trump », reflet des contradictions impérialistes étatsuniennes

Pour comprendre l'ensemble des implications du « plan Trump », de son contenu comme de ses impasses graves, il faut se placer du point de vue de son principal concepteur : l'impérialisme étatsunien tel qu'il se recompose actuellement et de ses contradictions nouvelles. L'impérialisme n'est pas un concept figé. Procédant des intérêts capitalistes, il évolue en fonction des recompositions et des contradictions de ses derniers.

Le soutien à l'État d'Israël est une constante des politiques de Washington. Il se compte en monnaie sonnante et trébuchante et en aide militaire. Cette dernière est actuellement régie par un accord cadre de 10 ans signé en 2016 par Barack Obama de livraisons d'armes américaines à Tel Aviv à hauteur de 38 milliards de dollars. Cet accord a été prolongé jusqu'en 2028.

Il faut par ailleurs tenir compte de trois autres éléments qui introduisent des facteurs de tensions non pas dans le principe de ce soutien stratégique mais avec une partie de la politique de Netanyahu, tant le chaos provoqué par sa politique de guerre indispose d'autres partenaires de Washington dans la région :

- L'impérialisme étatsunien de l'ère Trump est avant tout un unilatéralisme, c'est-à-dire qu'il n'est en soi ni isolationniste, ni interventionniste. Il choisit donc ses modalités d'exercice en toute indépendance,

avec un objectif final : la confrontation stratégique avec la Chine. Pour le Proche et Moyen-Orient, il souhaite donc garder le contrôle des circuits stratégiques, commerciaux et énergétiques, sur le « flanc ouest » chinois. Il ne veut donc pas, à ce stade, être entraîné dans une aventure militaire régionale qu'il ne contrôlerait pas. Il faut d'ailleurs également prendre en compte la montée d'un courant à l'extrême droite américaine, y compris dans les secteurs évangélistes, critiquant les politiques du gouvernement israélien actuel qui risquent d'entraîner les États-Unis dans une guerre qu'ils n'auraient pas choisie.

- Si le soutien à l'État d'Israël demeure stratégique, les relations avec les « partenaires » capitalistes clés dans la région sont aussi très importantes. Pour Trump, il faut donc mettre un terme aux pires initiatives régionales de Netanyahu quand celles-ci déstabilisent des relais clés des politiques étatsuniennes : le Qatar, les Émirats, l'Arabie saoudite. Les frappes israéliennes contre Doha ont été un tournant. L'absence de réaction immédiate des États-Unis a semé le trouble. Pour Trump, il fallait y remédier. Donc, en résumé, frapper l'Iran (qui demeure une cible de l'impérialisme américain) ne lui pose pas de problème. Mais frapper Doha, c'est autre chose. On a peu relevé que le « plan » pour Gaza s'est doublé d'un « executive order » de Trump



2, place du Colonel-Fabien - Paris 19^e
COMITÉ DE RÉDACTION: Igor Zamichiei
(directeur), Amado Lebaube,
Léna Mons, Kristina Nikolaishvili,
Rachel Ramadour.

RÉDACTION: Gérard Streiff / Mèl: communistes@pcf.fr
RELECTURE: Jacqueline Lamothe
MISE EN PAGES ET MISE EN LIGNE: Zouhair@NAKARA.info
(Tél.: 06 07 99 90 81)

Publication du PCF sous Creative Commons BY-NC-SA

édicte qu'une attaque contre le Qatar serait considérée comme une attaque contre les États-Unis. C'est également un message envoyé à l'Iran qui a frappé le Qatar en juin dernier. Cette mesure s'accompagne d'un accord signé le 16 septembre, par lequel l'Arabie saoudite se place sous protection nucléaire pakistanaise.

– Ces évolutions dictent celles de la conception du « Grand Moyen Orient ». Les États-Unis ont connu, depuis vingt ans, deux échecs à ce propos. Le premier est celui de l'interventionnisme militaire directe du temps de Bush et des néo-conservateurs (invasion de l'Irak en 2003, échec du « surge » d'Obama en 2007). Le second est celui des accords d'Abraham visant à conclure des accords entre certains gouvernements arabes et l'État d'Israël, en passant sur le dos des Palestiniens. Le génocide à Gaza et les projets d'expulsion de masse de Netanyahu rendent cela impossible aujourd'hui. Pour assurer potentiellement un nouveau type d'accord entre l'État d'Israël et certains gouvernements de la région, il faut mettre fin au génocide et aux projets d'épuration ethnique massive des Palestiniens de Gaza. Trump a dessiné les contours du « Grand Moyen-Orient » de nouvelle génération lors de son discours à Riyad le 15 mai dernier : le Grand Moyen-Orient se construira à coups de centaines de milliards de dollars et non d'interventions militaires directes. À cela s'ajoute une confusion avec ses propres intérêts personnels et familiaux. Jared Kushner, le gendre de Trump et promoteur du déplacement à Jérusalem de l'ambassade étatsunienne, en violation totale du droit international, a investi dans le fonds souverain saoudien.

Le « plan Trump » est donc le reflet de l'ensemble de ces contradictions. Ce n'est évidemment pas un plan de paix. Aucune solution politique n'est apportée, et c'est là que nous voyons la permanence de

la politique américaine. Le plus scandaleux réside dans l'instauration d'une nouvelle forme de mandat colonial sur Gaza, avec la participation de Tony Blair, premier ministre britannique (l'ancienne puissance mandataire), celui de la guerre en Irak en 2003 et l'ancien parrain du « Quartet » censé établir une feuille de route pour l'établissement d'un État de Palestine jamais mise en œuvre.

Or, une solution de paix juste et durable impose la construction d'un État de Palestine dans le cadre de la solution à deux États. C'est bien ce qu'ont souligné nos camarades communistes israéliens et palestiniens. Le PC israélien exige de reconnaître « le droit du peuple palestinien à l'autodétermination sur son territoire et l'OLP en tant que représentant légitime ». Le Parti populaire palestinien écrit qu'il faut « rejeter les conclusions et conditions politiques qui sapent l'essence de notre cause et de nos droits nationaux reconnus, au premier rang desquels figure l'État palestinien ». L'OLP exige la réunification des territoires palestiniens de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est dans un même cadre territorial et au sein d'institutions communes.

C'est bien le sens de la bataille du PCF pour la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien. Cela impose des sanctions contre le gouvernement israélien et de rompre les relations commerciales tant que le droit international n'est pas respecté. Après avoir reconnu l'État de Palestine, la France doit agir pour prendre elle-même des sanctions et constituer une coalition internationale d'États pour ce faire.

Seule une solution politique sur la base du droit international apportera la paix !

C'est dans cet objectif qu'il est nécessaire d'amplifier la mobilisation unitaire en France sur la base du succès que fut la manifestation du 21 septembre. ⬤

Vincent Boulet

« Nous voulons faire le choix du salaire plutôt que du RSA, des cotisations plutôt que des exonérations, des impôts plutôt que de la TVA, de la justice fiscale plutôt que de la fraude fiscale »



FABIEN ROUSSEL
LE PARTI PRIS
DU TRAVAIL

Fabien Roussel
Secrétaire national du PCF



**À retrouver dès maintenant
en librairie ou sur boutique.pcf.fr**